

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 724

présenté par  
M. Kasbarian

-----

**ARTICLE 44 QUINQUIES**

I. – À l'alinéa 16, substituer au mot :

« celle »

les mots :

« la durée ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 62.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.